Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260302-2026_03_02_02B-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 02 mars 2026

Date convocation : 17/02/2026	Le deux mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 13	**Etaient présents :** M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, Mme Carole MEYER ; M. Jean Michel VIEL ; Mme Dominique GELGON ; M. François LE GOAZIOU ; M. Yannick CARMIGNAC ; Mme Sandrine MOREUAX ; M. Joseph LE CHEVERT ; M Céline LE RU ; Mme Brigitte LE BAIL ; Mme Chantal BERTHO ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Christiane LE BRETON **Excusés** : Mme Claudine MONJARET **Secrétaire de séance** : Mme Carole MEYER

2026_03_02_02 OBJET : **Approbation du CFU 2025 - COMMUNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L2222-3 ;

Vu le Compte financier Unique 2025 du budget de la commune

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la procédure du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, **à l'unanimité,** Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE le Compte Financier Unique, pour le budget 2025 de la commune

ARRETE Le CFU 2025 du budget communal 2025

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260302-2026_03_02_02B-DE

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Total Cumulé
RECETTES	Prévision Budg.	987 178.90 €	1 400 320.53 €	2 387 499.43 €
	Recettes réalisées	473 343.19 €	1 401 958.48 €	1 875 301.67 €
	Reste à réaliser	5 600.00 €	- €	5 600.00 €
DEPENSES	Autorisation Budg.	1 181 368.05 €	1 690 145.83 €	2 871 513.88 €
	Dépenses Réalisées	898 845.21 €	1 026 432.46 €	1 925 277.67 €
	Reste à réaliser	86 737.51 €	0	86 737.51 €
DIFFERENCES	Titres /Mandats	- 425 502.02 €	375 526.02 €	- 49 976.00 €
RESULTAT	Antérieurs report.	194 189.15 €	289 815.30 €	484 004.45 €
SOLDE /RESULTAT	Excédent / déficit	- 231 312.87 €	665 341.32 €	434 028.45 €
DIFFERENCES	Entre les RAR	- 81 137.51 €	- €	- 81 137.51 €
RESULTAT	Excédent / déficit	- 312 450.38 €	665 341.32 €	352 890.94 €

COMMUNE DE PLOEZAL - 51000 BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	987 178,90	1 400 330,53	2 387 509,43
	Recettes réalisées (1)	B	473 343,19	1 401 958,48	1 875 301,67
	Restes à réaliser	C	5 600,00	0,00	5 600,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 181 368,05	1 690 145,83	2 871 513,88
	Dépenses réalisées (1)	E	898 845,21	1 026 432,46	1 925 277,67
	Restes à réaliser	F	86 737,51	0,00	86 737,51
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-425 502,02	375 526,02	-49 976,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	194 189,15	289 815,30	484 004,45
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-231 312,87	665 341,32	434 028,45
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-81 137,51	0,00	-81 137,51
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-312 450,38	665 341,32	352 890,94

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Carole MEYER

MAIRIE PLOEZAL (Côtes-d'Armor)